



# MANIFESTE POUR UN MORATOIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES MÉTHANISEURS EN BRETAGNE ET LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DES UNITÉS EXISTANTES

CE MANIFESTE EST PROPOSÉ PAR :



Nous avons toutes et tous été touchés par l'accident industriel du méthaniseur de Châteaulin le 20 août dernier. Pendant que les spécialistes, savants, lobbyistes se chargent du service après-vente de la catastrophe, personne ne s'est soucié des situations réelles, stressantes vécues par les 180 000 citoyens impactés juste en ouvrant le robinet d'eau. Cette eau qui nous nourrit devient tout à coup néfaste à notre santé, à notre alimentation, à notre bien vivre, à notre tranquillité.

Quand ouvrir le robinet devient dangereux, quand utiliser l'eau pour faire le biberon de son enfant devient source d'inquiétude, quand on ne sait plus si on peut laver ses légumes ou tout simplement se brosser les dents, quand tout à coup on s'inquiète pour un proche âgé qui n'aurait pas eu l'information, quand on se retrouve à faire la queue lors d'une distribution de bouteilles pour un besoin de base si vital, alors nous pouvons tous mesurer le lien qui nous unit à tout ce qui se passe en amont de ce robinet.

Plusieurs cas d'accidents liés au stockage des déchets ou au fonctionnement de méthaniseurs ont déjà été à l'origine de pollutions de cours d'eau bretons. Les accidents récents de Plouvorn, Beuzec Cap-Sizun et bien entendu de Châteaulin prouvent à l'ensemble de la population l'impact inacceptable sur le sol, l'air, les cours d'eau et la santé humaine. Les accidents sont difficiles à prendre en charge et à maîtriser.

La méthanisation soutient un modèle agricole intensif. Elle ne répond pas à la question de la gestion des déchets et conduit à un processus d'accaparement des terres. La méthanisation n'est pas non plus une réponse à la question du revenu agricole. Elle n'est pas une énergie propre et est contraire au principe de Transition.

Les citoyens ont le droit d'exprimer leurs inquiétudes et d'avoir un avis sur la question sans en être spécialistes. Ils ont le droit de faire des liens avec les activités qui provoquent ces catastrophes et ainsi remonter la chaîne de responsabilités.

## Qu'est ce que la méthanisation ?

La méthanisation est un processus de dégradation de la matière organique par un ensemble de bactéries en milieu sans oxygène qui entraîne la production de gaz (mélange de CO<sub>2</sub> et de CH<sub>4</sub>) et d'un coproduit, le digestat. Le gaz valorisé est le méthane (CH<sub>4</sub>).

Le terme « biogaz » souvent utilisé par les promoteurs de cette technologie est trompeur au regard de toutes les limites ou incertitudes associé au déploiement de ce procédé industriel. Cette appellation abusive, à l'instar du terme « biocarburant », est utilisée afin de donner une image d'emblée positive au processus.

Un méthaniseur est un véritable réacteur chimique, une installation industrielle qui relève du régime des Installations Classées au titre de la Protection de l'Environnement (ICPE).

## **La méthanisation un danger pour les rivières, fontaines de nos villes et notre environnement**

### **1 - La méthanisation ne réduit pas les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)**

L'objectif majeur de la lutte contre le réchauffement climatique passe par la séquestration du carbone dans les sols. Or, la méthanisation produit l'effet inverse en transformant le carbone vivant en méthane qui sera brûlé au final, à l'instar de toute autre énergie fossile et produira du CO<sub>2</sub>.

### **2 - La méthanisation ne démontre pas son innocuité et cache ses impacts réels sur l'environnement :**

- La composition et les impacts de ces (in)digestats ne sont ni connus ni étudiés.
- La méthanisation ne résout pas les problèmes posés par l'azote et le phosphore en Bretagne
- Les matières non digérées par les bactéries du méthaniseur, destinées à l'épandage soulèvent des interrogations légitimes quant à leurs impacts sanitaires.

3 - Plusieurs cas d'accidents liés au stockage et à la manipulation des intrants ou au fonctionnement de méthaniseurs ont été à l'origine de pollutions de cours d'eau bretons, des sols et de l'air (émissions gazeuses et de fuites de biogaz). Les risques et les accidents sont difficiles à prendre en charge et à maîtriser, comme ont pu le démontrer les accidents récents de Plouvorn, Beuzec Cap-Sizun et bien entendu de Chateaulin.

4 - La méthanisation constitue un véritable « aspirateur à déchets », pour se pérenniser et se développer, elle induira inévitablement une augmentation des volumes de déchets.

## **La méthanisation un danger pour l'Agriculture paysanne**

### **1 - La méthanisation accentue un modèle agricole intensif**

La méthanisation maintient et développe l'élevage hors-sol généralement intensif, en offrant un débouché aux surplus de production et aux effluents. Ceci s'oppose à l'enjeu de restauration du lien au sol en agriculture et à l'impératif de changement du modèle agricole et agro-alimentaire breton. Ce changement passera inévitablement par une réduction du cheptel animal.

### **2 - La méthanisation conduit à un processus d'accaparement des terres**

Rentabiliser une unité industrielle de méthanisation nécessite d'user d'apports à pouvoir méthanogène important. L'apport en cultures dites « principales » des méthaniseurs est limité à 15% du tonnage brut par an. On observe donc sur le terrain des stratégies pour alimenter les méthaniseurs : maïs en cultures intermédiaires, prairies ensilées pour alimenter les méthaniseurs, etc. Cette situation provoque des accaparements de terres et un renchérissement du prix du foncier.

Aucun contrôle relatif aux approvisionnements n'est réalisé sur le terrain concernant les approvisionnements et le respect du plafond des 15 % de cultures principales, entraînant une vraie incertitude sur le respect réel de cette exigence.

### **3 - La méthanisation est une substitution au revenu agricole**

Fortement subventionnée, en particulier par des tarifs de rachat de l'électricité et du gaz, cette technologie attire d'autant plus que les prix des productions agricoles s'effondrent.

La cogénération n'est pas particulièrement rentable et ne survit que grâce à un tarif de rachat privilégié qui peut baisser à tout moment. Les pouvoirs publics font le choix de développer une politique énergétique en faisant porter aux paysan.ne.s dont la dette est déjà élevée, le risque et l'endettement. Or, c'est la production alimentaire qui doit être rémunérée.

### **4 - La méthanisation est contraire au principe de transition agricole**

L'implantation d'une unité de méthanisation dans une exploitation pose la question majeure de l'augmentation forte du capital des entreprises et donc des possibilités de transition et de transmission qui s'offriront par la suite. Vu la taille des unités, il est certain que dans de nombreux cas, l'exigence de rentabilité engouffre l'exploitation dans un modèle dont il ne pourra pas revenir aisément. Ce qui est aujourd'hui contraire aux discours sur la transition écologique alimentaire et agricole.

La méthanisation ne doit pas favoriser un modèle d'agriculture hors-sol, producteur délibéré de déchets. C'est d'abord une juste rémunération du travail que fournissent les paysans et les paysannes pour produire de l'alimentation que nous revendiquons. Les Paysan.ne.s n'ont pas besoin d'un complément de revenu. Ils ont besoin d'un revenu !

## Nos demandes

Nous, citoyennes et citoyens, usagers d'eau, paysan.ne.s, défenseurs de l'environnement... choqués par la pollution de l'Aulne par le Méthaniseur Kastellin, réclamons de la part de l'Etat et des collectivités territoriales :

### 1/ Un moratoire immédiat concernant le développement de l'industrie de méthanisation en Bretagne qui doit se traduire par

- la suspension de l'instruction de nouvelles demandes de création ou d'extension de projets,
- la sanctuarisation immédiate des bassins versants en amont des rivières stratégiques en alimentation eau potable, ainsi que sur les périmètres rapprochés des forages publics.

### 2/ L'engagement de l'État à suspendre les arrêtés d'exploitation des méthaniseurs en place et compléter les prescriptions par l'introduction d'une obligation de mise en œuvre d'un système de protection passif (talus, digue, bêche de rétention,...). La levée de la suspension devant être assortie d'un contrôle de l'effectivité de la réalisation de cette déconnexion entre le milieu naturel et l'unité de méthanisation.

### 3/ La fin des aides publiques de la Région Bretagne, de l'ADEME et des Conseils départementaux à la méthanisation et leur redistribution vers la conversion du modèle alimentaire et agricole au service des paysan.ne.s et de la résilience des milieux naturels face au dérèglement climatique.



**NON à la méthanisation**  
**OUI à une eau de qualité au robinet**  
**OUI à des rivières vivantes**  
**OUI à une agriculture respectueuse des humains et des animaux**

**JE SIGNE SUR [PETITIONS.EAU-ET-RIVIERES.ORG](https://petitions.eau-et-rivieres.org)**

## ILS ET ELLES ONT DÉJÀ SIGNÉ

### Organisations

- 1/ Baie de Douarnenez Environnement
- 2/ Alliance Slow Food des Cuisinier.e.s
- 3/ Minga
- 4/ Le Maquis,
- 5/ Le Maquis des champs
- 6/ Avenir et Environnement en Pays d'Iroise (AEPI)
- 7/ Association pour la Sauvegarde du pays Fouesnantais (ASPF)
- 8/ Vivre dans les monts d'Arrée, Bevañ e Menez Are
- 9/ Ellé vivante
- 10/ Cohérence
- 11/ AAPPMA Elorn
- 12/ Terre de Lien
- 13/ Collectif Arzal en Danger
- 14/ ACTES en Cornouaille ( Alliance Citoyenne pour la Transition Ecologique et Sociale )
- 15/ Association SaveStangAlar
- 16/ Association ADEL (Défense Environnement et littoral du Pays de Daoulas)
- 17/ Association Abers-Nature
- 18/ Eau Secours 29
- 19/ Elle était si jolie notre Mignonne
- 20/ Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnée (CSNM)
- 21/ Collectif "Les sens des vents"
- 22/ Collectif National Vigilance Méthanisation- Canal Historique (CNVM c.h.)
- 23/ Collectif GASPARE
- 24/ Agir pour un Environnement et un Développement Durables ( AE2D)

- 25/ Association Bien Vivre En Anjou
- 26/ Association RBH56a
- 27/ Presqu'île de Crozon en Transition
- 28/ Collectif des coquelicots de Daoulas,
- 29/ Collectif Citoyens Lotois
- 30/ Nature et Patrimoine Centre Bretagne
- 31/ Ligue des Droits Humains de la presqu'île de Crozon
- 32/ Fédération Bretagne Nature Environnement
- 33/ Association Cyberacteurs
- 34/ Sur un air de terre
- 35/ La Coulée Verte
- 36/ Assemblée Citoyenne Châteaulin
- 37/ Collectif " Un autre Châteaulin est possible !"
- 38/ Attac Brest
- 39/ Rivières et Bocage Bélon Brigneau Merrien
- 40/ Locmélar, Saint-Sauveur, Sizun, disent non à la centrale
- 41/ Commana Dit Non à la Centrale
- 42/ Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre
- 43/ Association Pays d'Emeraude Mer Environnement
- 44/ Vivre à Puiseulx
- 45/ Halte Aux Marées Vertes
- 46/ Faucheurs volontaires d'OGM 29

### Partis et organisations politiques :

- . NPA Chateaulin.
- . Ensemble Finistère !
- . La France Insoumise
- . EELV Bretagne